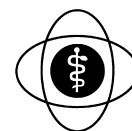


Nucleus SSMI



Le contrepoint de la SSMI: onlineshop RSS – ajustement des prix en 2012

Santésuisse a annoncé pour 2012 une augmentation de 6,25% du prix des produits de la statistique des factures, et l'a justifiée par le fait que ce tarif n'a pas été adapté depuis 2005 et que dans l'entre-temps, le taux de la taxe à la valeur ajoutée a passé de 7,6% à 8%. Santésuisse précise que les prix ajustés s'appliquent immédiatement aux nouveaux abonnés.

Pour la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMI), l'augmentation de prix des produits de l'onlineshop RSS se justifie. Mais la SSMI relève avec étonnement que si Santésuisse accepte une augmentation des prix pour compenser le renchérissement de ces dernières années lorsqu'elle bénéficie à l'onlineshop, elle s'y oppose lorsqu'elle est demandée par les médecins de premier recours. C'est pourquoi la SSMI va œuvrer au sein de Médecins de famille Suisse (MFE), dont elle est membre, pour que les tarifs des

médecins de premier recours soient également révisés à la hausse. L'association professionnelle MFE a été fondée par trois sociétés de discipline de soins primaires (médecins généralistes SSMG, internistes SSMI et pédiatres SSP) dans le but de défendre les intérêts tarifaires des médecins de premier recours à l'échelle nationale.

Correspondance:

Lukas Zemp
Secrétaire général SSMI
Société Suisse de Médecine Interne Générale
Case postale 422
4008 Bâle
lzemp[at]sgim.ch